

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame le Maire - Catherine BARTHELET.

Etaient présents		
BARTHELET Catherine	CUSINATO Françoise	SUE Julien
BAULIEU Matthieu	FUMEY Françoise	TERRAZ-LADERRIERE Fanny
BELOT François	GHARBI Stéphanie	VARCHON Daniel
BOUCHEY Martine	JEANNOT Laurence	
CLAIRONNE-MOYOKI Alexandra	RICLOUX Benoît	
Etaient absents excusés		
JEANGUYOT Florence a donné procuration à BELOT François		
BINDA Gilles a donné procuration à BARTHELET Catherine		
MEGUENNI-TANI Hassem		
MOULIN Cyril a donné procuration à RICLOUX Benoît		
SUE Hélène a donné procuration à SUE Julien		
VUILLEMIN Emmanuel a donné procuration à TERRAZ-LADIERRIERE Fanny		

Ouverture de la séance à 20 h 00.

01 - Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal précédent et désignation du secrétaire de séance

Après en avoir pris connaissance, les Conseillers Municipaux valident le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 05 Mai dernier, et désigne comme secrétaire pour la séance de ce jour, M Julien SUE.

Alexandra CLAIRONNE-MOYOKI, arrivée en retard, n'a pas pris part au vote.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	17		

02 – Service technique – Suppression et création d'emplois

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le budget communal ;

Vu l'avis du Comité social territorial du 06 Mai 2025 ;

Vu le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 13 Juin 2022 ;

Considérant que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Considérant qu'il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité social territorial.

Considérant que la délibération doit préciser le grade correspondant à l'emploi créé.

Considérant la nécessité, en raison d'une proposition d'avancement de grade, de :

- Supprimer un emploi d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à compter du 30 juin 2025,
- Créer un emploi d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} juillet 2025.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide :

- La suppression d'un emploi d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires,
- La création d'un emploi d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe permanent à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} Juillet 2025 :

Désignation	Nombre	Répartition (nbre d'h hebdo)	
Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	1	17:30	
Adjoint administratif territorial	1	17:30	
Adjoint technique territorial	2	12:00	11:38
Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	1	35:00	
Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	1	35:00	
ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	1	28:16	
ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	1	20:06	
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1	27:00	

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012.

Alexandra CLAIRONNE-MOUYOKI, arrivée en retard, n'a pas pris part au vote.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	17		

03 – Logement communal – Mouvement de locataires

La locataire du logement communal, sis 10 B grande rue, a fait connaître sa volonté de résilier son bail, avec une prise d'effet au 12 juillet 2025.

Si l'état des lieux réalisé à cette date ne démontre aucun dégât dans le logement, la caution de 670 € versée à l'arrivée sera remboursée à la locataire.

Une nouvelle locataire arrivera dans les lieux le 12 juillet 2025. Madame le Maire propose de maintenir le montant du loyer mensuel à 710 €, montant appliqué lors du départ de l'ancienne locataire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide toutes les données précisées ci-dessus, et autorise Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires à ce mouvement de locataire.

Alexandra CLAIRONNE-MOUYOKI, arrivée en retard, n'a pas pris part au vote.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	17		

Grand Besançon Métropole

- Rappel de la réglementation relative à la prévention, réduction et limitation des nuisances lumineuses, y compris chez les particuliers.
- Le Maire relate la réunion publique SCOT qui s'est tenue à Pouilley-les-Vignes le 21 mai, malheureusement avec peu de participants...
- Une conférence des maires a eu lieu avant le dernier conseil communautaire avec comme sujet le PADD du PLUi déjà présenté en conseil municipal et la présentation de la 11e édition des 24h du temps dont le Maire fait une courte présentation. Par ailleurs, avant le conseil communautaire de mai, 4 structures ont évoqué leur actualité : les SDIS 25, la MILO (mission locale, bassin d'emploi de Besançon), le syndicat de l'aérodrome de la Vèze ainsi que le CDP (conseil de développement participatif).
- Le Maire a réceptionné les travaux de la rue des Craits avec le SIEVO et GBM. Il a été demandé à l'entreprise de reprendre les bouches à clé qui ont été trop enterrées par rapport à l'enrobé neuf et présentent un danger pour les piétons ou cycles.
- Julien Sue et le maire assurent le suivi des travaux « Grande rue », le plan du nouvel aménagement pour l'abri de bus du Chêne Bénit est présenté en séance. Il permettra de faciliter les manœuvres des bus et de mettre en sécurité les piétons. Les travaux avancent à un bon rythme.
- Stéphanie Gharbi évoque la réunion sur la forêt qui s'est tenue à Pelousey, en présence d'élus, d'associations et de membres du comité consultatif forêt. Les présentations en miroir de la gestion de la forêt communale et bisontine étaient enrichissantes, tout autant que les explications autour de l'observation de la forêt vis-à-vis de l'ozone (projet APRIO).
- Le maire a rencontré à nouveau le service « aide aux communes » pour envisager les travaux de l'église. Une entreprise spécialisée sera rencontrée prochainement, en présence des membres de la paroisse pour expliquer quels travaux il faut prioriser.
- Le maire explique le principe des ZAP (zone agricole protégée) et propose qu'une réflexion soit engagée en commune et avec les agriculteurs. Une réunion d'information est proposée par ailleurs par GBM sur cet outil de planification.
- Une lettre d'information de GINKO est présentée avec un accent sur la sécurité de tous les déplacements, le renouveau du vélo en libre-service à Besançon etc...
- Les élus demandent au maire des explications concernant le déplacement provisoire de l'arrêt de bus : les renseignements seront pris car la commune n'a pas été informée.
- Julien Sue et le maire présentent aux élus les différentes dispositions envisagées à ce jour pour le règlement écrit du futur PLUi. Il est partagé que de nombreuses règles sont cohérentes avec le document actuel et que l'architecture du règlement harmonisée entre les 67 communes facilitera l'instruction des dossiers d'urbanisme à l'avenir. Les cartographies à jour de Pelousey seront présentées plus tard, car elles n'ont toujours pas été envoyées à la commune.

Informations diverses

- Une réunion d'information avec de nombreux correspondant défense s'est tenue le 6 mai à Saint-Vit en présence du Maire (Laurence Jeannot était excusée) : rappel du rôle du correspondant, incitation à bien relancer les jeunes pour leur recensement, rôle des associations de mémoire etc...
- L'Assemblée Générale de l'association des maires du Doubs s'est tenue à Besançon samedi dernier : le maire évoque les sujets abordés, notamment le vieillissement de la population et l'impact que cela va avoir rapidement sur les besoins en logements adaptés... De nouvelles opérations, initiatives ont été présentées par des communes et entreprises spécialisées.
- Le rapport d'activités d'Habitat 25 est évoqué. Il est rappelé que les 20 logements sont désormais quasiment tous vendus. Il ne reste que quelques locataires.
- Le maire a participé à une réunion d'informations sur la surveillance du moustique tigre avec l'ARS (agence régionale de santé). Les mesures de prévention ont été rappelées.

- Plusieurs accidents sans gravité se sont produits de nuit engendrant des poteaux endommagés rue du Chêne Bénit et un incident sur le parking de la salle St Martin : les personnes se sont toutes présentées en mairie, les réparations sont en cours.
- Plusieurs devis ont été validés : une nouvelle sono chez Reboul (en remplacement de l'actuelle qui est hors service), des travaux d'égoutage de haies hautes place de l'Europe avec CDEI (travaux qui ne peuvent être faits par nos employés), la réparation des nids de poule par le système blowpatcher par Bonnefoy.
- Julien Sue explique qu'il a constaté des travaux non conformes en urbanisme et a rencontré avec le maire le pétitionnaire pour gérer au mieux la démolition d'un mur qui sera indispensable pour se mettre en conformité avec le règlement.
- La ferme de Barband communique sur les chiens patous qui protègent ses troupeaux. L'éleveur a subi malheureusement un vol de bêtes et craint le loup dont la présence est probable désormais.

Petite enfance

- Le rectorat communique sur l'anticipation de périodes de canicule dans les classes : une très longue liste de travaux et aménagements est proposée aux communes, sans financement particulier bien entendu...
- Deux composteurs ont été fournis aux Francas comme convenu.
- Des jardinets ont été installés dans la cour d'école par Stéphanie Gharbi et vers l'entrée de la maternelle avec les Francas.
- Le SMA (service minimum d'accueil) a été mis en place le 13 mai, 3 enseignantes étaient en grève. 10 enfants ont été accueillis.

CCAS

- Une collecte au profit de l'association Ukraid est en cours.

Vie Associative

- Matthieu Baulieu évoque la manifestation qui se tiendra le 4 juillet dans sa ferme avec un marché de producteurs, des animations pour les enfants, une visite des bâtiments et un cinéma en plein air... C'est une initiative des producteurs comtois.
- Une demande de financement de la maison des familles de Franche-Comté intervient après le vote du budget, les élus ne peuvent donc pas répondre favorablement.
- Les élus font le bilan des animations du 8 mai, tout a été apprécié mais la lecture théâtralisée aurait mérité davantage de participants...
- Un mariage célébré samedi dernier

AGENDA :

Agenda des élus :

- **Municipalité** Tous les lundis – 18 h 00
- **CCAS** : samedi 7 juin – 10h30 en mairie
- **Prochaine séance du Conseil municipal**
- Lundi 7 juillet 20h

Événements futurs :

- Samedi 14 juin : Faïtes de la musique par l'ALE, esplanade de la Noue
- Vendredi 20 Juin – Fête de l'école par l'APE, esplanade de la Noue
- Dimanche 29 Juin – Guinguette organisée par le CCAS, esplanade de la Noue

Fin de la séance à 22 h 20

Le Maire,
Catherine Barthelet

Le secrétaire de séance,
Julien SUE